



PREFECTURE PARIS

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 196 - DECEMBRE 2014**

# SOMMAIRE

## **Direction spécialisée des Finances Publiques pour l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris**

Arrêté N °2014336-0003 - arrêté préfectoral portant délégation de signature à M.  
Jean- Luc BRENNER, directeur de la direction spécialisée des finances publiques  
pour l'APHP de Paris en matière d'ouverture et de fermeture de la direction  
spécialisée des finances publiques pour l'APHP de Paris

..... 1





PREFECTURE PARIS

## **Arrêté n ° 2014336-0003**

**signé par**  
**Préfet de la région d'Ile- de- France, Préfet de Paris**

**le 02 Décembre 2014**

**Direction spécialisée des Finances Publiques pour l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris**

arrêté préfectoral portant délégation de signature à M. Jean- Luc BRENNER, directeur de la direction spécialisée des finances publiques pour l'APHP de Paris en matière d'ouverture et de fermeture de la direction spécialisée des finances publiques pour l'APHP de Paris



## **PREFET DE PARIS**

Arrêté Préfectoral n°

Portant délégation de signature à Monsieur Jean-Luc BRENNER

Directeur de la Direction spécialisée des Finances Publiques pour l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris en matière d'ouverture et de fermeture de la Direction Spécialisée des Finances publiques pour l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris.

**LE PREFET DE LA REGION ILE-DE-FRANCE,  
PREFET DE PARIS,  
COMMANDEUR DE LA LEGION D'HONNEUR,  
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

Vu le décret n° 71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, notamment ses articles 26 et 43 ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 2011 portant création de la Direction spécialisée des Finances Publiques pour l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret FCPE1411759D du 11 juillet 2014 portant nomination de M. Jean-Luc BRENNER, administrateur général des finances publiques, en qualité de Directeur de la Direction spécialisée des Finances Publiques pour l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

Vu le décret en date du 19 décembre 2012 portant nomination de M. Jean DAUBIGNY en qualité de Préfet de la région Ile-de-France, Préfet de Paris ;

Sur la proposition de la préfète, secrétaire générale de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris ;

ARRETE :

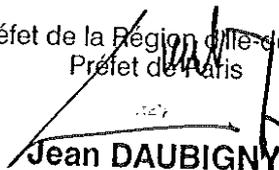
ARTICLE 1 : Délégation de signature est donnée à M. Jean-Luc BRENNER, directeur de la Direction Spécialisée des Finances Publiques pour l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et compétences, les arrêtés relatifs à la fermeture exceptionnelle des services de la Direction Spécialisée des Finances Publiques pour l'Assistance publiques – Hôpitaux de Paris.

ARTICLE 2 : L'arrêté préfectoral n° 2014062-0003 du 3 mars 2014, portant délégation de signature à Mme Sylvie FROMONTEIL, gérante intérimaire de la Direction spécialisée des Finances Publiques pour l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, en matière d'ouverture et de fermeture de la Direction Spécialisée des Finances Publiques pour l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, est abrogé.

ARTICLE 3 : La préfète, secrétaire générale de la préfecture de la région Ile-de-France, préfecture de Paris et le directeur de la Direction spécialisée des Finances Publiques pour l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris accessible sur le site de la préfecture à l'adresse suivante : [www.ile-de-france.gouv.fr](http://www.ile-de-france.gouv.fr)

Fait à Paris, le 2 DEC. 2014

Le Préfet de la Région Ile-de-France  
Préfet de Paris

  
Jean DAUBIGNY